

CODES 93

Association de la Loi du 1er juillet 1901

74 rue Marcel Cachin

93000 BOBIGNY

Siret : 324 805 696 00014

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Association CODES 93
74 rue Marcel CACHIN
93000 BOBIGNY

Mesdames, Messieurs,
Les membres de l'association CODES 93,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 4 mai 2018, nous avons effectué l'audit des comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau, sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre

rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons porté une attention particulière aux modalités de comptabilisation et de recouvrement des subventions attribuées à l'association.

Vérification des documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date du présent rapport nous n'avons pas eu communication du rapport financier.

Nous n'avons donc pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a

indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités du Bureau relatives aux comptes annuels

Il appartient au Bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du CODES 93.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à

ces risques, et recueil des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Evry-Courcouronnes, le 19 juillet 2022

MESSALES ET ASSOCIES
Commissaire aux comptes

Christian MESSALES



Siège social :

4 rue du Fer à Moulin
75005 PARIS

SARL au capital de 6 000 €

SIRET 842 710 535 00027

RCS PARIS

Téléphone :

01 47 90 12 43

E-mail :

contact@hmd-expertise.fr

Site internet :

www.hmd-expertise.fr

Bureau :

269 rue du Ménéil
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

LESETATSFINANCIERS

Codes 93

74 rue Marcel Cachin

93000 BOBIGNY

Exercice clos le : 31 décembre 2021

APE : 9499Z

SIRET : 32480569600014

SOMMAIRE

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTES ANNUELS	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de Résultat	6
DETAILS DES COMPTES	8
Bilan Actif détaillé	9
Bilan Passif détaillé	10
Compte de Résultat détaillé	11
ETATS DE GESTION	14
Solde Intermédiaire de Gestion	15
Solde Intermédiaire de Gestion détaillé	16
ANNEXE COMPTABLE	18

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	9 135,18	8 751,92	383,26	1 311,84
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	9 135,18	8 751,92	383,26	1 311,84
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	26 860,00	2 000,00	24 860,00	34 457,50
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	75 468,54		75 468,54	101 568,63
Valeurs mobilières de placement	152,50		152,50	152,50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	208 667,98		208 667,98	192 785,21
Charges constatées d'avance	732,88		732,88	51,83
TOTAL (II)	311 881,90	2 000,00	309 881,90	329 015,67
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	321 017,08	10 751,92	310 265,16	330 327,51

BILAN PASSIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	19 540,57	-800,26
Excédent ou déficit de l'exercice	41 777,09	20 340,83
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>61 317,66</i>	<i>19 540,57</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	61 317,66	19 540,57
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	157 720,00	223 863,33
TOTAL (II)	157 720,00	223 863,33
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	30 838,42	26 280,42
TOTAL (III)	30 838,42	26 280,42
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 606,17	17 047,24
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	50 421,29	41 295,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	361,62	2 300,85
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	60 389,08	60 643,19
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	310 265,16	330 327,51

COMPTE DE RÉSULTAT

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	61 130,00	38 466,59
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	227 113,40	335 780,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		20 000,00
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		20 921,18
Utilisations des fonds dédiés	207 863,33	
Autres produits	2 203,03	2 522,84
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	498 309,76	417 690,61
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	48 086,68	59 882,53
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 369,66	2 623,25
Salaires et traitements	169 395,88	148 600,29
Charges sociales	58 935,34	52 361,53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 928,58	1 014,22
Dotations aux provisions	4 558,00	5 392,24
Reports en fonds dédiés	141 720,00	100 333,33
Autres charges	27 922,03	23 286,20
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	456 916,17	393 493,59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	41 393,59	24 197,02
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	383,50	333,91
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	383,50	333,91
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	383,50	333,91

COMPTE DE RÉSULTAT

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	41 777,09	24 530,93
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		4 190,10
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		4 190,10
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-4 190,10
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	498 693,26	418 024,52
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	456 916,17	397 683,69
EXCÉDENT OU DÉFICIT	41 777,09	20 340,83

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	O		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE			NA
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			NA
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
ANNEXE COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRE			NA

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

Le Comité départemental d'éducation pour la santé - CODES 93 est un organisme associatif d'interventions auprès des populations et de formation des professionnels des secteurs médicaux, socio-médicaux et éducatifs. La finalité de ses missions est d'agir pour l'amélioration de la santé, l'autonomie, la qualité de vie et le bien-être des populations.

Il intervient depuis 1978 avec une approche globale de la santé au plus près des populations à tous les âges de la vie, prioritairement auprès de celles en situation de précarité.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le CODES 93 déploie une offre de service basée sur les valeurs et les principes d'action de la promotion de la santé tels qu'établis par la Charte d'Ottawa et de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les programmes du CODES 93 s'inscrivent dans les priorités locales, régionales et nationales de santé publique. Ils répondent également au plus près des besoins analysés auprès des populations ciblées.

Son expertise aussi bien méthodologique, que populationnelle et thématique, en promotion de la santé, gestion de projets, animation d'actions et ingénieries (formation/pédagogie/évaluation) est reconnue sur l'ensemble du territoire de la Seine-Saint-Denis et plus largement en Île-de-France :

Expertise méthodologique : conception, mise en œuvre, évaluation de projets de promotion de la santé et animation d'actions collectives en éducation pour la santé.

Expertise thématique : développement des compétences psychosociales, prévention des conduites addictives, nutrition.

Expertise populationnelle : auprès des populations en situation de précarité, des jeunes, des professionnels des secteurs sanitaires-sociaux-médicosociaux-éducatifs.

Les moyens mis en oeuvre :

Ressources humaines internes au CODES 93

- § Le directeur du CODES 93 : spécialiste en promotion de la santé et en formation initiale et continue dans le domaine sanitaire, social, médico-social et éducatif ;
- § Trois chargées de projet : spécialiste en promotion de la santé, méthodologie de projet et en intervention auprès des populations en situation de précarité ;
- § Une formatrice-consultante certifiée : spécialiste en promotion de la santé, méthodologie de projet, ingénierie de formation/pédagogique

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 310 265,16 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 41 777,09 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Install. Gene. Agenc. Amenag.	10 ans
- Install. Gene. Agenc. Amena pf	10 ans
- Matériel de bureau et informat	3-8 ans
- Pf- matériel de bureau et info	3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 655				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers					
		Matériel de transport		6 480			
		Matériel de bureau & mobilier informatique					
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL			9 135				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL							
TOTAL GENERAL			9 135				
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				2 655		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport				6 480	
		Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL					9 135		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL							
TOTAL GENERAL					9 135		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 655			2 655
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	5 168	929		6 097
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		7 823	929		8 752
TOTAL GENERAL		7 823	929		8 752

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	26 860	26 860	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	448	448	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	75 020	75 020	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)				
Charges constatées d'avance	733	733		
TOTAUX		103 061	103 061	
Renvois				
(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
(3)	Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	733
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	733

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 500
Autres créances	75 020
Disponibilités	
TOTAL	76 520

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	-800,26		-800,26		20 340,83		19 540,57
Excédent ou déficit de l'exercice	20 340,83		20 340,83		41 777,09	20 340,83	41 777,09
TOTAUX	19 540,57		19 540,57		62 117,92	20 340,83	61 317,66

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Conseil Départemental 93 année 2019		6 050,00	6 050,00		6 050,00				
Conseil Régional Ile de France n°EX036423		16 150,00	16 150,00		16 150,00				
ARS convention n°615-2019		57 950,00	57 950,00		57 950,00				
ARS convention n°210-2018		43 380,00	43 380,00		43 380,00				
Conseil Départemental 93 années 2020-2021		3 333,00	3 333,00		3 333,00				
ARS convention Covid 2		12 000,00	12 000,00		12 000,00				
Conseil Départemental 93 Académie Santé		10 000,00	10 000,00		10 000,00				
Conseil Régional Ile de France n°EX050967		16 000,00	16 000,00		8 000,00			8 000,00	
Conseil Régional Ile de France n°EX050943		16 000,00	16 000,00		8 000,00			8 000,00	
ARS convention n°17-2020 DSP		25 000,00	25 000,00		25 000,00				
NEXITY		18 000,00	18 000,00		18 000,00				
ARS Convention 2020/2022 n°17-2020 DSP				46 200,00				46 200,00	
ARS Convention 96-2021 DSP				7 200,00				7 200,00	
Subvention DIR PJJ IDF om 21-22				5 220,00				5 220,00	
Subvention Seine-Saint-Denis				20 000,00				20 000,00	20 000,00
Subvention Mildeca sur 2021				10 000,00				10 000,00	10 000,00
ARS Convention n°178-2021 DSP				13 700,00				13 700,00	13 700,00
ARS Convention n°2014-2021 DSP				15 000,00				15 000,00	15 000,00
Préfecture Seine-Saint-Denis				10 000,00				10 000,00	10 000,00
ARS Conventiion n°79-2021 DSP				14 400,00				14 400,00	

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TOTAL		223 863,00	223 863,00	141 720,00	207 863,00			157 720,00	68 700,00
-------	--	------------	------------	------------	------------	--	--	------------	-----------

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Les engagements à réaliser sur ressources affectées sont de 157720 €

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	9 606	9 606		
Personnel & comptes rattachés	23 539	23 539		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	21 262	21 262		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 620	5 620		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	362	362		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	60 389	60 389		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 599
Dettes fiscales et sociales	39 731
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

44 330

ENGAGEMENTS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 30 838,42 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,65 %
Table de mortalité	provisoire (2016- 2018)
Départ volontaire à	67 ans

Le critère retenu dans la comptabilisation des indemnités de fin de carrière est le départ volontaire à la retraite à partir de 67 ans.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
ESUS (devenu KOESIO)	18 299					18 299
BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS	5 263					5 263
TOTAL (1)	23 562					23 562
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions			30 838			30 838
TOTAL	23 562		30 838			54 400

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MESSALES ET ASSOCIES

41 rue Michel Ange

91080 COURCOURONNES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Les honoraires comptabilisés au titre de l'exercice	4 200	4 200
TOTAL	4 200	4 200

LES EFFECTIFS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	5,00	5,00
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise	1,00	1,00
Employés et techniciens	2,00	2,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		